

14<sup>e</sup> ANNÉE

OCTOBRE 1922

LE *Monument*  
*aux Morts*  
BULLETIN  
DU  
PETIT PALAIS

Publication mensuelle paraissant au commencement de chaque mois

Le Numéro : 25 centimes

Abonnements : Tous les Abonnements sont annuels et partent du 1<sup>er</sup> Janvier.

Un An : 3 francs

Par la Poste ; France et Colonies, 3 fr. 50

Etranger (Union Postale Universelle), 5 fr.

PUBLICITÉ :

PETITES ANNONCES : (2 colonnes à la page : 1 fr. la ligne)

Pour les grandes Annonces et Réclames demander tarif.

Les abonnements et les annonces sont reçus aux bureaux du  
« BULLETIN », PETIT-PALAIS (Gironde).

Compte de Chèques postaux : Bordeaux 115-71.

BULLETIN PAROISSIAL DU PETIT PALAIS  
—  
OFFICES ET CEREMONIES DU MOIS D'OCTOBRE  
—

**Eglise du Petit-Palais.** — *Dimanche 1er octobre : Solennité du St Rosaire.* Messe à 10 heures. Le soir, à 8 heures, Vêpres. Ouverture solennelle des Exercices du Rosaire. Exposition du T. S. Sacrement. Chapelet médité et chanté. Chant des Litanies de la Ste Vierge. Salut solennel.

*Mardi 3 et vendredi 6.* — Le soir à 8 h., Exercice du Rosaire devant le S. Sacrement exposé.

*Dimanche 8.* — Messe à 10 heures. Le soir, à 8 h., Exercice du Rosaire.

*Mardi 10 et vendredi 13.* — Le soir, à 8 h., Exercice du Rosaire.  
*Dimanche 15.* — Messes à 8 h. et à 10 h. Le soir, à 8 h., Exercice du Rosaire.

*Dimanche 15.* — Messes à 8 h. et à 10 h. Le soir, à 8 h., Exercice du Rosaire.

*Mardi 17 et vendredi 20.* — Le soir à 7 h. 3/4, Exercice du Rosaire.  
*Jeudi 19.* — Le matin, à 8 h. 1/2, **Messe de rentrée des catéchismes.**

Instruction. Inscription des enfants. Tous les enfants qui doivent suivre les différents catéchismes devront venir à cette messe.

*Dimanche 22.* — Une seule messe (10 heures). A 2 h. 1/2, Vêpres, Exercice du Rosaire. Salut.

*Mardi 24 et vendredi 27.* — Le soir, à 7 h. 3/4, Exercice du Rosaire.

*Dimanche 29.* — Messes à 8 h. et à 10 h., A 2 h. 1/2, Vêpres, Exercice du Rosaire. Salut.

*Mardi 31.* — *Vigile de la Toussaint (maigre).* — Confessions. Le soir, à 7 h. 3/4, Exercice du Rosaire. Salut.

*Mercredi 1er novembre : Solennité de la Toussaint.* A 8 h., Messe de communion. A 10 h. 1/2 (*reprise du service d'hiver*). Grand'messe solennelle. A 3 h., Vêpres solennelles de la Toussaint. Vêpres des Morts. Clôture des Exercices du Rosaire. Salut solennel du T. S. Sacrement.

*Jeudi 2 novembre : Commémoration des Morts.* — A 10 h. 1/2, Service solennel.

*Vendredi 3.* — Le soir, à 7 h. 1/2, Prières et Salut.

*Dimanche 5.* — Messes à 8 h. 1/2 et 10 h. 1/2. A 2 h. 1/2, Vêpres solennelles de la Dédicace de l'Eglise. Salut. Procession au cimetière.

**Eglise Abbatiale de Cornemps.** — *Dimanche 1er octobre.* — Messe à 8 h.

*Jeudi 2 novembre.* — A 9 h., messe de Requiem, suivie de la procession au cimetière.

**Eglise de St Sauveur.** — *Dimanche 8 et dimanche 22 octobre.* — Messe à 7 h. 1/2.

*Jeudi 2 novembre.* — A 7 h. 1/2 précises, Messe de Requiem suivie de la procession au cimetière.

**Les Cérémonies du Rosaire.** — M. le Curé recommande particulièrement à l'attention et à la piété des fidèles les exercices du mois du Rosaire qui comptent certainement parmi les cérémonies les plus intéressantes de l'année religieuse.

Devant le Saint Sacrement exposé, les mystères du Rosaire sont médités en deux ou trois phases, puis chantés en couplet de cantique qui varie chaque fois. Les Litanies de la Ste Vierge sont ensuite chantées sur un air également nouveau chaque fois. Le mardi de chaque semaine ce sont les mystères joyeux qui sont médités et chantés, le vendredi les mystères douloureux, le dimanche les mystères glorieux. La variété de ces exercices les rend particulièrement attrayants.



### L'INAUGURATION DU MONUMENT DES MORTS POUR LA PATRIE

(Dimanche 27 août)

*Comme nous l'avions promis, nous donnons aujourd'hui le compte-rendu de cette magnifique fête que nous n'avons pu donner dans notre Bulletin de septembre qui était déjà imprimé à ce moment-là.*

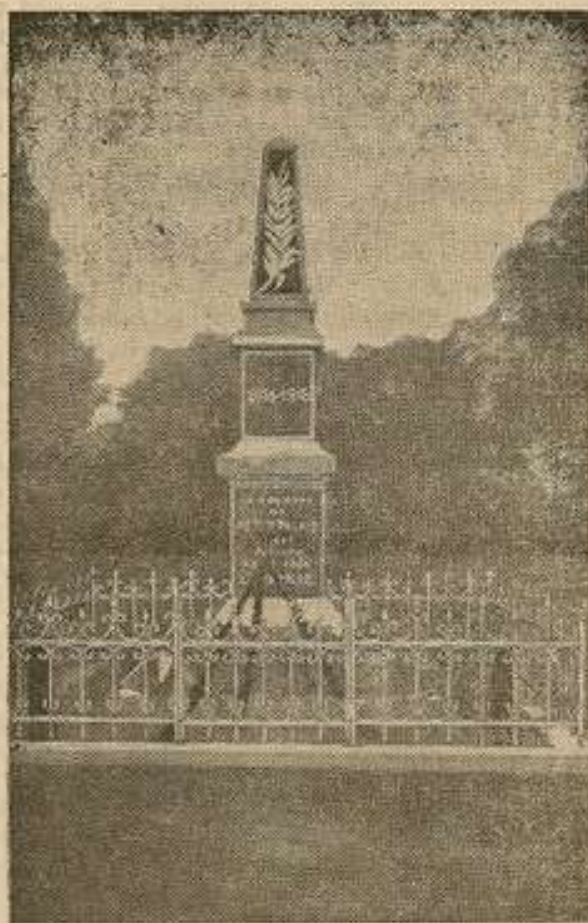
N. D. L. R.

Le 27 août 1922 fut vraiment pour notre Petit Palais une date qui restera mémorable. L'inauguration de notre monument, élevé à la mémoire de nos héros de la grande guerre a donné lieu, en effet, à une splendide manifestation de foi, de reconnaissance, d'union sacrée et de patriotisme. Le Bourg et l'église avaient été parés avec goût en vue de cette solennité. Des mâts et des guirlandes ornaient nos rues et sur la place, dont la toilette avait été faite avec soin, le monument était également entouré de mâts et de guirlandes du plus gracieux effet. A l'intérieur de la grille des obus et diverses armes boches : fusils, mitrailleuses, obus, baïonnettes-scies et autres, casques, etc., avaient été disposés tout autour de la base de la pyramide de granit.

Dès la veille au soir, le canon municipal et le carillon des cloches annonçaient la solennité du lendemain.

**La Matinée. — Arrivée des Autorités invitées.** — Dès 9 heures, à la Mairie, se réunissent les sociétés qui doivent prendre part au cortège et notamment la Société de Secours Mutuels dont le président M. Paquaud est toujours l'âme de toute organisation, puis les écoles, tous les invités à un titre quelconque et enfin la municipalité qui reçoit, sur la terrasse de la Mairie les autorités qui ne tardent pas à arriver. Ce sont MM. Chastenot, sénateur, Eymond et le Colonel Picot, députés, Berthomieu, conseiller d'arrondissement, quelques maires des environs, etc... Seul, parmi les personnalités invitées, M. le Sous-Préfet, qui est absent de Libourne, s'est excusé de ne pouvoir venir.

**Le Cortège.** — Un peu avant dix heures, le cortège se forme pour se rendre à l'église. En tête, marchent les écoles conduites par leurs maîtres dévoués. Ces maîtres se sont multipliés... Nous remarquons en effet, trois instituteurs et trois institutrices ; c'est qu'aux Direc-



teurs de nos écoles se sont adjoints pour la circonstance quatre enfants du Petit-Palais, à peine sortis de l'Ecole Normale et qui vont être des Maîtres parfaits, comme ils ont été d'excellents élèves et comme ils sont les meilleurs de nos concitoyens.

Pont ensuite partie du cortège : les autorités déjà nommées, le Conseil Municipal au grand complet, les délégations des Sociétés, la Société de Secours Mutuels "Prévoyance et Fraternité", les parents des soldats morts pour la Patrie, les vétérans de 1870, les mutilés et anciens combattants. Une consigne sévère a été donnée : l'église reste fermée jusqu'à l'arrivée du cortège qui, sans cette précaution, n'aurait

pu pénétrer par suite de l'envahissement qui se serait produit. Lorsque le cortège arrive quatre commissaires dirigent avec beaucoup de tact et de bonne volonté le service d'ordre qui est à la fois délicat et compliqué. Ce sont, à la grande porte de l'église, MM. Lafue et Jean qui canalisent avec soin le cortège à travers la foule ; à l'intérieur, deux jeunes, MM. Pierre Roudière et Joseph Barra qui dirigent tous les membres du cortège vers les places qui leur sont assignées et qu'indiquent des pancartes. M. le Curé s'avance jusqu'à la grande porte pour saluer les autorités et les conduire aux fauteuils qui leur sont réservés en haut de la nef. Voici la disposition de cette magnifique assistance : Dans le chœur : Clergé, Maîtrise, Orchestre, artistes du chant, les étendards au nombre de quatre. Dans la nef, côté de l'autel de la Ste Vierge : sénateur, députés, etc..., Conseil municipal, délégations de l'U. N. C. de Francs et de St Cibard, les vétérans de 1870, les parents des morts pour la Patrie, les mutilés ; du côté de la chaire : Ecole des garçons, Ecoles des filles, Société de Secours Mutuels, Combattants et démobilisés de la grande guerre. Grâce à cette organisation, l'ordre a été parfait. Le cortège étant un peu moins nombreux qu'on ne l'avait prévu, il est resté un certain nombre de places vides ce qui a permis à une partie de la foule de pénétrer dans l'église et aux autres personnages de s'avancer sur le parvis.

**La Cérémonie Religieuse.** — Le cortège religieux pénètre à son tour dans l'église, ayant en tête le drapeau de la paroisse, notre belle maîtrise d'Enfants de chœur est en grande tenue et au complet bien entendu. L'orchestre dont nous allons reparler, joue une magnifique marche religieuse. La cérémonie commence. Pendant toute la durée de l'office divin, les harmonies les plus belles transportent notre pensée dans les sphères célestes. Ce n'est plus de la musique, plus même de la bonne musique... c'est un rêve d'harmonie qui semble descendre des cieux et l'on se demande si, même auprès de celui qui a créé la musique comme toutes choses, il est possible d'entendre rien de plus beau ! Le bel orchestre symphonique qui assurait la partie musicale était composé exclusivement de grands artistes pris un peu partout dans la région et dirigés par M. Bernateau fils, professeur de Musique à Paris. Cette phalange artistique, vraiment digne de la capitale, charme l'auditoire, après l'exécution de la Marche religieuse déjà citée, dans l'*Adagio du Concerto de Bach*, à 2 violons, une *Prière*, d'Alexandre Petit, la *Cavatine*, de Raif. Toute appréciation, toute louange ne pourraient qu'être très au-dessous de cette merveilleuse audition. Il faudrait un grand Maître pour apprécier... nous ne pouvons que nous taire après avoir admiré.

**LE Banquet.** — Aucune salle de notre petit bourg n'étant assez vaste pour abriter les cent convives du banquet, c'est dans une salle champêtre, dressée sous le chêne célèbre de M. Valette, conseiller municipal, que fut préparé le couvert, avec le goût que sait toujours y apporter Mme Valette. La salle et les tables sont également décorées. Devant chaque convive un "Menu" dont voici le libellé

Potage velouté  
Hors d'œuvre  
Beurre — Radis — Saucisson  
Poisson  
Merlus sauce verte  
Entrée  
Filet de Bœuf sauce Madère  
Rôti  
Dindonneaux du Périgord  
Salade de saison  
Dessert  
Gâteaux variés — Fruits  
Champagne — Café

A la table d'honneur qui occupe le fond de la salle, M. Chastenet, sénateur, préside, ayant à ses côtés M. le Maire et M. J. Piquaud, adjoint au Maire, puis MM. le Colonel Picot, député, Eymond, député, Berthomieu, conseiller d'arrondissement, maire des Artigues, Loze, curé, Faure, officier d'Académie, Maire de Puynormand. Aux autres tables prennent place tous les membres du Conseil municipal, M. Périgaud, maire de St Sauveur, M. Paquaud, président de la Société de Secours Mutuels, principal organisateur de la fête, MM. Agasseau, architecte et Péllerin, constructeur du monument, Pignon, ancien maire, etc...

Au dessert, M. le Maire se lève. Il se défend de vouloir faire un discours et se contente de remercier, avec beaucoup de tact et sans oublier personne, les personnalités politiques présentes et tous ceux qui ont collaboré à la fête de ce jour... jusqu'aux personnes faisant le service du banquet. M. Berthomieu, notre sympathique conseiller d'arrondissement, prend ensuite la parole. Il présente les excuses de M. le Dr Petit, conseiller général, empêché par la convalescence d'une très grave maladie et dont tout le monde regrette l'absence, puis, au nom de l'arrondissement de Libourne, il salue avec émotion nos glorieux morts. Son discours est très applaudi. C'est ensuite M. le Colonel Picot, député, qui prononce une grande et belle improvisation. Il explique d'abord et avec une netteté magnifique ce qu'il entend par être républicain, puis il expose ce qu'il a fait pour les lois actuelles concernant l'armée, comment il ne veut pas de militarisme, mais cependant, à tout prix, de la prudence. L'éminent officier, glorieux mutilé tilé de la face, qui est, on le sait, un des membres les plus éminents de la Commission de l'Armée, est particulièrement intéressant sur ce point. Il ne l'est pas moins, d'ailleurs, lorsqu'il parle ensuite de la guerre et qu'il déroule à nos yeux attentifs des souvenirs palpitants dont les 26, 27 et 28 août sont l'émotionnant anniversaire. Combien nous regrettons de ne pouvoir même en résumé, rapporter ici, surtout pour ceux qui n'ont pu les entendre, toutes ces magnifiques choses ! Ouations et bans saluent le grand soldat-député lorsqu'il se rassied.

C'est le tour de M. Eymond, député, ancien auditeur au Conseil d'Etat, membre éminent et rapporteur de la Commission des Finances.

C'est un magistral discours qu'il improvise, discours bien digne du Parlement, discours d'homme d'état. C'est un lumineux exposé de la politique internationale et politique financière, les deux grands chapitres angoissants du moment, sur lesquels l'orateur est éminemment compétent. Il fait appel à tous les français pour soutenir le gouvernement et le parlement au milieu des difficultés actuelles. Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner ici-même une simple analyse de cette belle œuvre politique et oratoire.

M. Chastenet, sénateur, clôt la série des discours. Le discours précédent le gêne forcément pour exposer les principales questions politiques ; tout vient d'être dit et si bien dit ! Le sénateur pourrait dire à son collègue de la Chambre "Tu as tout dit, Eymond, et tu me laisses dans l'embarras, car je me demande ce que je vais bien pouvoir dire à tous ces braves gens !" De cet embarras, qui eût été très grand pour d'autres, M. Chastenet se tire admirablement avec ses qualités d'orateur et d'homme politique et son esprit supérieur. Il parle encore et sans redite, des problèmes de la politique actuelle, puis rappelle les origines de sa famille maternelle qui fut jadis du Petit-Palais, dont il se considère, par suite, un peu comme l'enfant. Il parle de nos morts, du monument qu'on vient de leur élever, de notre Église... et sur ce point, particulièrement intéressant pour nous, nous retenirons cette phrase

"Votre monument est admirablement placé devant votre mangifrique église, une des plus belles de France et que les architectes du monde entier connaissent." M. le Sénateur fait enfin un vibrant appel à l'union sacrée qui a sauvé la Patrie et qui est toujours nécessaire. Il rappelle la beauté de cette union de tous les citoyens français au jour mémorable du 11 novembre 1918, où l'on vit des prêtres et des religieuses chanter la "Marseillaise". Notre éminent sénateur ne nous en voudra pas d'ajouter que religieuses et prêtres sont prêts encore à chanter et de tout cœur l'immortelle "Marseillaise" et ils ne demandent en retour qu'une seule chose, bien juste et bien légitime, c'est que l'État les traite, sans privilèges (ils n'en demandent pas) mais simplement comme tous les autres français, comme pendant la guerre. Nous ne doutons pas que nos représentants au Parlement n'agissent ainsi et l'on peut se porter garant que se perpétuera pour la grandeur et le bonheur de la France cette union qui fut si belle pendant la tourmente, si délirante au jour de l'armistice, et si complète aussi au Petit-Palais le 27 août. M. le Sénateur Chastenet, fut justement applaudi.

M. le Sénateur Chastenet fut justement applaudi et félicité. Ses excellentes paroles répondaient certainement aux sentiments de tous. La fête était terminée. En effet, de brillantes illuminations préparées pour le soir, furent, à la nuit tombante, noyées dans des torrents d'eau.

Cette belle journée de patriotique reconnaissance et d'union restera gravée pour toujours dans la mémoire des Palaisiens. Il convient d'en féliciter tous les organisateurs et notamment la Municipalité et M. Paquaud, président de la Société de Secours Mutuels qui est toujours un organisateur aussi compétent que dévoué.

## LA DECORATION DE L'EGLISE POUR LA FETE DU 27 AOÛT

Notre église n'avait reçu pour ainsi dire aucune décoration extérieure. Sa façade est si belle que ce serait la profaner que de l'enguirlander. Au-dessus de la grande porte le drapeau traditionnel des fêtes officielles ou patriotiques flotte seulement au-dessus d'un écusson aux armes de guerre qui supporte un faisceau de drapeaux.

A l'intérieur, la décoration est beaucoup plus ample naturellement. Le sanctuaire est ornée comme aux grandes fêtes et de plus un beau drapeau tricolore (tout neuf) surplombe l'autel de ses plis silencieux. Sur les côtés du vitrail de grandes oriflammes tricolores et au-dessous de beaux faisceaux de drapeaux aux riches écussons. De longues files d'oriflammes de Jeanne d'Arc, notre grande héroïne et patronne nationale, aussi élégantes que variées entourent le sanctuaire, puis les guirlandes tricolores s'entrecroisent et relient les chapiteaux des colonnes. Celles-ci, dans le chœur et l'avant chœur, ont encore de grandes bannières tricolores et des faisceaux de drapeaux. Enfin la nef elle-même est traversée par de longues guirlandes d'oriflammes alternant les couleurs nationales avec celles de Jeanne d'Arc. La statue de la sainte de la Patrie est encadrée par deux oriflammes à ses armes. La plaque de marbre des morts pour la patrie, devant laquelle brûle un croissant lumineux, est, de son côté, encadrée de faisceaux de drapeaux aux écussons de guerre.

Tel fut le cadre dans lequel se déroula la très belle cérémonie que nous avons rapportée plus haut. L'effet d'ensemble était aussi riche que le comportaient les modestes dimensions de notre Eglise.

## RENTREE DES CATECHISMES

M. le Curé rappelle que la messe de rentrée des catéchismes aura lieu le jeudi 19 octobre à 8 h. 1/2. Tous les enfants qui doivent suivre des catéchismes devraient y assister et se faire inscrire ensuite. En tous les cas, M. le Curé prévient les familles intéressées qu'il ne recevra plus aucun enfant dans les catéchismes après la Toussaint. Il est inadmissible que des enfants soient présentés à toute époque de l'année.

M. le Curé ne recevra plus aucun enfant qui ne serait pas présenté par un de ses parents. Ceux-ci doivent comprendre que ce n'est pas avec des enfants de 8, 9 ou 10 ans que l'on doit traiter des questions de catéchismes et de 1<sup>re</sup> communion.

M. le Curé sera très sévère aussi pour les absences non motivées des enfants. Quand on pense que pour la fête, unique en son genre, du 27 août, près de la moitié des enfants n'ont pas paru, cela dépasse tout ce que l'on pourrait imaginer. Où diable pouvaient bien être tous ces enfants ce jour-là et qu'en faisaient leurs parents ! Comment s'étonner après pareille chose qu'il en manque toujours à la messe, au catéchisme et à l'école !

## DEDIE AUX "BONNES" LANGUES

Il y a toujours eu, ici, comme partout, des cancons, voire même beaucoup de cancons ; il serait plus facile d'arrêter la terre de tourner que la langue de certaines femmes. Toutefois, depuis quelque temps, il s'est fait un tel courant de rêves de romans, qu'on invente, qu'on fabrique, qu'on embellit (et de quelle manière !) que l'on répand sur les uns et les autres, qu'il est impossible de n'en pas parler. Le nombre des personnes qui semblent très intéressées par toutes ces ignominies semble s'accroître d'une façon qui ne dit rien de bon. Les histoires en prennent des proportions fantastiques et il semble que plus elles sont monstrueuses et impossibles et plus elles trouvent de crédit. Cela ne prouverait pas que la bêtise humaine aille en diminuant !

Si nous étions comme autrefois, à une époque de Foi (ce qui ne serait pas un mal, croyez-le) nous rappellerions aux chrétiens dignes de ce nom que les péchés de la langue qui sont du domaine de la charité fraternelle comptent, d'après la Doctrine de l'Evangile, parmi les plus grands de tous les péchés et que par conséquent, ils doivent être les plus sévèrement punis par Dieu. Mais aujourd'hui, où le nombre est, hélas ! si restreint de ceux qui croient à l'enfer et qui le redoutent (à une époque où il est plus nécessaire que jamais !) nous nous contentons de rappeler, à titre de renseignement, que la loi permet de poursuivre et de condamner *toute personne qui non seulement invente, mais simplement répète quelque chose d'infamant contre quelqu'un*. Vous avez bien lu ? Il suffit que vous répétiez quelque chose d'infamant contre une personne pour que vous tombiez sous le coup de la loi. S'il y avait beaucoup de gens méchants comme certaines langues, y-en aurait-il déjà de ces langues de condamnées ! Certaines personnes pourraient facilement perdre patience, c'est pour cela que nous avons donné charitablement ce renseignement aux bonnes langues.

Si c'est généralement l'habitude des curés de se laisser calomnier sans rien dire, il n'en est pas toujours de même des civils... et ils ont joliment raison. Si quelqu'un se décidait à "visser" quelques-unes de ces bonnes langues il est certain que l'ardeur des autres diminuerait. Et cela pourrait bien arriver...

\*\*\*\*\*

## R'FLEXIONS SU DES R'FLEXIONS

—

O y a-t-encouère des gens qu'avant dit qu' les histouères que j' raconte étiant pas ben aisit à lire...

Eh ! J' n'ai dont point d' chance !

Mais... in cot d' mais, o faurait encouère s'entendre su c' qu'y v' lant dire...

Est-ou qu'y n' z' y vouéyant pas prou kiair. Pr' tiellé temps qu'o fait, qu'o mouille sans césse, o n'est pas d' ma faute si l' souleuil raye pâ coumme y devrait z' ou faire... Qu'il ouvrant leu-z-auvents tout grands, ou be, si ol est la neut, qui n'oubliant pâ d'ékiaïrer leu chandelle ou leu lanterne.

Si ol est leu-z-œils qui v' nant pu bons pacequ'y sont pu jênes, ol est encouère trejou pâ d' ma faute... qui-z-oublant pâ d' mette leu bezicles au ben leu-z-orignons ou leu-z-ignocles, jè n' sai pas coumment il app' lant toutes tiellées magnières de lunettes...

Enfin si ol est qu'y v' lant dire qu'o n'est pâ ben escrit, que v'lez-vous, o faut qu'y m' pardounnant in p'tit paceque j' n'ai pâ été aux écoles aussi longtemps coumme zéou...

Et j' prends pr' tant, j' vous assure ma piu belle piume, j' la frotte, j' l'essaye et peû j' m' appyique tant mais que j' peux... Si, après ça, o n'est pâ assez ben écrit, ma foné, tant pis !... O y at des gens ben difficiles à contenter !

Enfin il avant dit, encouère, que n'on n' devrait pâ écrit des affaires de même dans l' Bull'tin d'in kiuré. — D'abord, kiuré ou pâ kiuré, in Bul'tin est trejou ine magnière de p'tit journau et pr' conséquent ol est fait pr' écrit les nouvelles... et peux... pusque vous v'lez tout savère, j' peux vous dire q'vout' kiuré il a justement fait vouër mes escritures à tiellés Messieux d' l'Archeverché... vous savez... tiellés qui sont aux alentours de Nout-Seigneur l'Evêque. — Et be tiellé prounnages (que j' n'en seû suparieurement fiatté) avant trouvé mes artiques ben convenabyes et ben pr' sentabyes (ol était tièn-là d'ou diabe dans l' pouai. — Tout les mondes pouvant-zou lire, avant-y dit et j' vouéyons pâ d'empêch'ment q' tièn parouëssien meutte ses histouères dans vou p' tits lives pace que j' vouyéons qu'ol est inhounète homme et qui sait dire les affaires ben coumme o faut.

Après des estimations pareilles d' tiellés grands messieux si estruits, vous comprenez coumme moué qu' les croquants n'avant qu'a feurné l' bê. Vous vouéyez... ça, ol est des gens qui v'lant êt' pu d'vots que l' Pape.



#### L' TORLIFOU LA (1)

J'avons dans l' gouvarn'ment qui nous gouvarne des gens qui sont ben estimabyes et ben estruits. Sans cheurher ben loin vous avez Mon-sieu Chastenet et Mon-sieu Eymond, qu'étiant dont là pr' tièn mounument, qu'ol est pâ les premiers v'nut. Y m'avant dit qu'o n'y en a-t-in qui fait dans la coumission des fainances, qu'ol est li qui

(1) Notre chroniqueur *Gabaye* veut certainement dire le *Doryphora*, mais nous voulons respecter scrupuleusement son "estographe".  
~~N'en avant y dit... sans tousser ni cracher... et était-on ben dit?~~

faut jamais désespéré... v'la ben l' tirléphone r'venu ! Y v'nant d' monter l'armouère d'ou parlement dan ine chambr' haute chez l' fabricant d' galoches qui vend des sardrines et d'ou charron.

#### DONS DIVERS

Nous avons reçu pour ole "Bulletin" : de Mme Alhinc (St Emilion), 5 fr  
**Denier du Culte (St Sauveur).** — M. Queyreau Justin, 10 fr.

**Souscription des Cloches (Rectification).** — Nous donnerons le mois prochain notre 5e liste, mais nous ne voulons pas attendre pour rectifier une erreur qui s'est glissée le mois dernier, dans notre 4e liste. Nous avons bien corrigé à la plume la plupart des Bulletins, mais nous voulons y joindre nos excuses. Nous avons inséré, en effet, Mme Vve Richon (Sablons-de-Guitres), 50 fr. Madame Richon, heureusement pour elle et... pour son mari n'est nullement veuve. Il y avait plusieurs veuves à cet endroit de nos listes et c'est ce qui a fait naître une confusion. C'est M. et Mme Richon qui ont fait ensemble ce généreux don dont nous les remercions en leur souhaitant longue vie à tous les deux.

#### INCENDIE DE BOIS

##### Arrestation de l'incendiaire

*A titre de Chronique civile, et comme documentation, nous détachons de la Liberté du Sud-Ouest, l'article suivant :*

Dimanche 27 août, pendant la fête d'inauguration du Monument aux Morts pour la Patrie, au Petit-Palais, un incendie se déclarait dans un bois de pins, sis sur le bord de la route de Cornemps. Activé par le vent, le feu gagna rapidement dans la direction du village de la Chapelle devant lequel il s'arrêta après avoir dévoré plusieurs hectares de bois appartenant à différents propriétaires. La gendarmerie prévenue, arriva immédiatement et cueillit l'incendiaire au bourg du Petit-Palais, où il était descendu aussitôt son forfait accompli. C'est un nommé Queyroy, âgé de 22 ans, qui était depuis longtemps domestique chez Mme veuve Fonfrède, à Cornemps. Queyroy avait, depuis déjà un certain temps, une attitude qui inquiétait les habitants de la région de Cornemps. Dernièrement, il avait menacé quelqu'un de son fusil, à la suite de quoi les gendarmes l'avaient arrêté, puis conduit à ses parents de très honnêtes gens qui habitent la commune de Puynormand. Queyroy est-il un déséquilibré? Certains le pensent, et on avait l'intention de le soumettre à l'examen d'un médecin. Est-ce un alcoolique? Il le semble aussi, car ses méfaits s'accomplissent ordinairement quand il est ivre. Toutefois son crime de dimanche semble avoir été accompli avec sang-froid. Il a d'ailleurs avoué avoir agi par vengeance contre le propriétaire du bois où il a mis le feu, ne pensant pas, a-t-il ajouté, que le feu s'étendrait aussi loin.

fait les comptes pr' tout' la France, qu' vous-pensez si o det éte in travail et si o faut êt' pr' ça in bon matoumatossien coumme y disant dans les grandes Ecoles. L'aut' étout fait dan ine coumission, mais j' me souvins pû laquelle... vous m'esquierez si j' seu pà ben fort su tiellées affaires... — Eh ben ! vouéla des hommes et si vous aut les avez entendut parlé à tieu banquet, vous avez vut si y s'en sortant ! Après lèu discours l' pu sot d' nous aut' qu' neussait et comp'nait toutes les affaires d'au gouv'n'ment ! Disez m' don qu' si n'on était souvent avec des gens d'même n'on s'rait vite estruit et capabye d' faire in Sous-Peurlé. — Mai, à c' qu' o paréc, si c' que n' on m'a dit est ben vrai (paceque, vouéyez-vous, les gens disant tant d' menteries qu' n'on n' sait pû c' qu'o faut crére) et be, o y at des foués, dans l' gouv'n'ment des hommes que sont pas si forts que ça. Ol est là em' aillours, o y at d' tout.

Y m'avant don assartainé qu'o y avait in Ménisse d' l' arboriculture qu' avait v' lut, p' faire vére qu'il était pà la pr' ren, s'occuper d' tieu torlifoula qu'est dont sù les patates. Vous avez-be entendut parlé d' tielle nouvelle maladie qu'est v'mue des étranges pays... qu' j'avions enconère point b'soin d' tielle avarie. Seurment, tieu Ménisse qu'avait, j' me doute, jamais travaillé la terre, qu' neussait pas ben tieu torlifoula. Créyait-y pà tieu maladret qu'ol était ine nouvelle magnière de Philocélérat qu'était d'sù les vignes !..

Ine journée, y rencontra in Député d' nout' Gironde et y li fit in tas d' magnières... y s' fondit en larmantations... combe il était ennuyé... qu'il allait faire toutes sortes de chouses pr' sauver nou vignes...

L' Girondin l'argardait... y n' comprenait brigue et y finit p' li dire : " Mais, Mossieu l'Ménisse, p' le moument nou vignes sont pà trop malades, Dieu merci ! " — " Comment, qu' dessit l' Ménisse, mais... et tieu torlifoula... n'on dit qu' tout est peurdut ! " — " Mais, Mossieu l' Ménisse, que r' pliqua nout' Député, pardon fait eskiuse... mais l' torlifoula ol est pà d' sù la vigne... ol est sù les patates... "

Et tieu, Ménisse... tout Ménisse qu'il était bada l' bé c' m' ine poule qu'a trouvé in coutai.

*L' Fi à Cadet.*

*Poste escriton.* — Ma cornique d'aneut est pas ben fameuse, pà vrai ? J' seu pà assez sot pr' pà zou vére... mai ol est la faute aux vendanges... tenez, tiellées vendanges m' feriant virer les servelles... si tell' ment qu' n' ou est okiupé et tormenté... j' vou cont' rai ça l' moué prochain.

— Y v' nant d' m' apprendre que l' Tobus va r'commencer à marché. J' vâ écrit ou cousin Ugène qu'y peut r'venit pr'aller vére l' cousin Tiodule aux Articles... Y n'attendrat pû tout l' jour au Canton d' la Grenière.

Mai, r' flexion faite, j' vâ attente pr' li écrit d' l'avère revut, tieu Tobus, pac' que s'y n' venait pà (l' Tobus)... J' pense qu'y m'arrangerait, l' cousin Ugène. — Mai o pourrat-bé se faire qu'y vinge... o

# Rentrée des Classes

(OCTOBRE 1922)

## ECOLES & INSTITUTIONS RECOMMANDÉES

**PETIT-PALAIS.**— Les **Ecoles Communales** de Garçons et de Filles, dirigées par des Maîtres d'élite dont le dévouement est connu de tous.

---

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

et **PRIMAIRE SUPÉRIEUR**

**INSTITUTION VENTELOU**, à *Saint-Médard-de-Guizières*

Très renommée par ses succès constants

Prépare à tous examens

---

**ECOLE St JEAN**, rue Michel-Montaigne à *Libourne*

Prépare à tous les examens avec succès

---

**FILLES-ECOLES LIBRE DE LUSSAC**

**ECOLE LIBRE DE St MÉDARD**

---

### ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

**INSTITUTION MONTESQUIEU**,

rue Jules Simon, à *Libourne*

Prépare avec succès à tous les Baccalauréats.

et elle tient en réserve des forces rajeunies pour les peuples décadents. Catholiques de France, soyez fiers des résistances que vous pouvez offrir à une société en déliquescence : mais soyez forts par votre entente, par votre union... Fraternisez, d'abord, entre vous sous l'étendard de Jésus Christ, et redevenez les pionniers de cette race latine, qui serait encore si grande, si humanitaire, par la vertu de la Croix.

Il le faut... Car "le vin nouveau fermente dans la cuve" et comme l'avait dit Virgile, entrevoyant les merveilles évangéliques : "Un renouvellement grandiose se prépare" : mais, seul, le Christ peut le stabiliser dans le monde, et l'orienter vers les siècles éternels.

LE DOYEN

### LES LETTRES ANONYMES

Un coup de plume fait ordinairement plus de mal qu'un coup de langue. Aussi, quand un perfide ou un maniaque veut se payer à peu de frais le malin plaisir de troubler la paix d'un pays, il a beau jeu. Il lui suffit d'adresser, sous l'anonymat, aux personnes les plus en vue des lettres dans le genre de celles-ci.

Monsieur, Je ne puis — charitablement — vous laissez ignorer que la conduite de votre femme fait parler le monde...

Madame, Ce n'est un devoir bien pénible de vous ouvrir les yeux sur les démarches suspectes de votre mari...

Cher ami, Êtes-vous le seul homme du pays à ne pas vous apercevoir que Mlle X... fait des gorges chaudes de vos visites...

Monsieur le Directeur, Sans vouloir faire le contrôleur, j'ai l'honneur de vous informer que Monsieur un Tel se livre à la contrebande...

Ceci n'est pas l'histoire de l'autre monde. Vous avez pu lire dans les journaux que quelques lettres anonymes ont mis sens dessus dessous toute une population, et comme le mauvais exemple est contagieux : comme aussi la malignité est un venin fort répandu de nos jours, cette infâme manœuvre a fait boule de neige et s'est répétée en plusieurs villes et villages.

Il est vrai que la justice s'est montrée sévère, lorsqu'elle a mis la main sur les coupables, mais que peuvent les lois, pour remédier à un tel mal, si la conscience fait défaut ?

Un honnête homme est incapable d'écrire une lettre désobligeante, sans la signer : à plus forte raison, un bon chrétien. Aussi n'est-il pas besoin de recommander à nos lecteurs de s'abstenir de tout ce qui sentirait les fameuses fiches du "régime abject."

Ce qu'il est peut-être à propos de rappeler, c'est qu'il ne faut faire aucun cas d'une lettre anonyme. La prudence demande qu'on la brûle sur le champ et qu'on n'en dise mot, même à ses meilleurs amis. C'est sagesse aussi de ne pas se mettre martel en tête, pour deviner quel en est l'auteur. Pareille missive ne mérite que le mépris et l'oubli.

Je me rappelle que, en 1917, un vieillard et sa femme se suicidèrent, parce qu'une canaille quelconque les avait insultés dans un billet anonyme. N'est-ce pas fou, archi-fou ?

Un philosophe de l'antiquité fut poursuivi par quelqu'un, qui lui adressait toutes sortes d'injures : il doubla le pas. — "Pourquoi fuis-tu ? lui cria cet homme. — Parce que si tu as droit de me dire des injures, moi j'ai bien le droit de ne pas les entendre."

Voilà la bonne méthode. Le dernier des vauriens a le facile pouvoir de vous insulter par écrit, sans se faire connaître : vous avez le droit de ne pas le lire... Usez-en !...

## BIBLIOTHÈQUE D'UTILITÉ PRATIQUE

**LA CUISINIÈRE PROVENÇALE** [par J. B. Reboul, chef de cuisine, — *Nouvième édition revue et augmentée.*

Beau vol. in-12 de 432 pages renfermant en dehors de 1019 recettes de cuisine, de précieux conseils pour les achats (viande, volaille, poisson) ; la nomenclature des principaux poissons particuliers aux rivages de Provence et les libellés de 60 menus différents.

Cet ouvrage qui malgré son titre, n'est pas exclusif à la région provençale, a sa place marquée dans tous les ménages.

L'exemplaire : 10 Fr. ; franco 11 Fr.

**LE JARDINIER PROVENÇAL** Par E. Gueidan, traité de culture pratique des légumes, fleurs, fruits, prairies, céréales, — *Troisième édition revue et considérablement augmentée avec couverture en couleur dessinée par Dellapiane.*

Ouvrage conçu sur le même plan que la *Cuisinière Provençale*, le seul pratique pour les jardiniers et agriculteurs du midi de la France avec chapitre spéciaux sur la taille, la greffe, les maladies des plantes et les anciennes mesures de Provence. — Beau vol. in-12 de 325 pages.

L'Exemplaire 7 fr. 50 ; Franco : 8 fr. 50

**LA PATISSERIE-CONFISERIE DE MÉNAGE** Ouvrage contenant les meilleures recettes pour préparer soi-même d'une manière simple et peu coûteuse par M<sup>me</sup> DECHOLIS. — Brochure de 230 pages.

L'Exemplaire : 4 Fr. (Port 0.70)

**LE CULTIVATEUR-VÉTÉRINAIRE** Ouvrage pratique indispensable à tout Cultivateur, Eleveur, Fermier et principalement à la petite culture, par C. COUTIER, Médecin-Vétérinaire. Brochure de 346 pages. — L'exemplaire 4 fr. 50 (Port 0.85)

En Vente à la BONNE PRESSE DU MIDI à VAISON (Vaucluse)

TOUTS LES CAS DE  
FIÈVRES INFECTIEUSES ET DES VICES DU SANG

Tels que

VARIOLE, ROUGEOLE, SCARLATINE,  
FIÈVRES TYPHOÏDES, INFLUENZA, TUBERCULOSE,  
ECZÉMA, IMPETIGO, PSORIASIS, DARTRES, ETC.

sont guéris radicalement par la

LIQUEUR CONCENTRÉE  
DU

CURÉ DES ABEILLES

Cette Liqueur doit sa puissance microbicide à la condensation des principes des simples et à l'addition d'un produit reconnu scientifiquement le plus énergique destructeur des microbes.

Des milliers d'Attestations le prouvent

3 fr. le flacon pour 1 litre ; 20 fr. le 1/2 litre contenant 15 flac.  
35 fr. le litre contenant 30 flacons.

(IMPOT COMPRIS — FRANCO PORT ET EMBALLAGE)

Envoi franco sur demande de la brochure explicative  
contenant des attestations

S'adresser à J. BARRAL, pharmacien à Montbrun-les-Bains (Isère)

PHOSOLINE, Aliment complet (3 fr. la Boîte)

